



LA BOUSSAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Le 17 septembre 2026, le Conseil municipal s'est réuni Salle du Conseil Municipal, Mairie sous la présidence de Christine FAUVEL, suivant convocation transmise le jeudi 10 septembre 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : VITASSE Marie-Frédérique, LOIZEAU Cyrille, RABOURT Jean-Luc, NOEL David, BLANCHET David, BOULMER Daniel, CHAPDELAINE Jérôme, FAUVEL Christine, LAYER Martine, MARTIN Monique, MOULIN Pascaline, MÉNARD-CORVAISIER Magali, RICHEUX Nadège, VIGOUR David
Excusé ayant donné procuration : LEMENANT Fanny à NOEL David

Secrétaire de séance : CHAPDELAINE Jérôme

2026-053 - TARIFS LOCATION MOBILIER

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-29 et L. 2125-1 ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de répondre aux demandes d'emprunt ou de location de matériel communal de l'ancienne salle des fêtes (tables et chaises) formulées par des particuliers et par les associations hors-commune,

CONSIDÉRANT la nécessité de fixer les conditions d'utilisation, de mise à disposition et les tarifs applicables pour couvrir les coûts d'entretien, de renouvellement et de gestion du matériel ;

Madame la maire propose aux élus de fixer le prix de location à 3 euros la table et 50 centimes la chaise pour les particuliers et les associations hors commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 17 septembre 2026

La présidence de séance,
Christine FAUVEL

Le secrétariat de séance,
Jérôme CHAPDELAINE